



COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE • COMMUNIQUE DE PRESSE

Alcon Inc et Novartis AG fusionnent pour créer la nouvelle division Alcon afin d'accélérer leur succès mondial dans le domaine des soins oculaires.

- *Alcon, CIBA VISION et Novartis unissent leurs forces pour offrir le plus large éventail de produits de soins oculaires disponibles sur 180 marchés.*
- *Trois divisions opèreront avec des forces de vente et un soutien à la commercialisation dédiés pour maximiser les opportunités commerciales et assurer la continuité de l'activité*
- *La R&D. est un élément clé pour accroître le développement de nouveaux produits ciblant les pathologies ophtalmologiques non encore traitées efficacement.*

FORT WORTH, TEXAS, ETATS-UNIS – 11 avril 2011 – Alcon Inc annonce aujourd'hui la conclusion de sa fusion avec Novartis qui vient renforcer l'entreprise de soins oculaires la plus importante du monde grâce à l'union des forces d'Alcon, de CIBA VISION et de Novartis. L'entreprise Alcon, nouvellement créée, devient la deuxième plus grande division de Novartis associant son expertise et son portefeuille de produits oculaires global pour accélérer la croissance et l'innovation.

La division sera basée à Fort Worth, Texas, Etats-Unis, et opérera dans 75 pays.

Le leadership d'Alcon dans le domaine des soins oculaires repose sur les produits pharmaceutiques, chirurgicaux et ophtalmiques en vente libre, dont les produits d'entretien des lentilles de contact. Ceux-ci sont issus de la recherche & développement spécifique à ce domaine d'activité.

La présence de CIBA VISION permet désormais d'offrir le plus large éventail de lentilles de contact et de marques de produits d'entretien de lentilles. Ceci complète l'activité de soins ophtalmologiques du portefeuille actuel d'Alcon.

Le modèle d'organisation défini ci-après sera décliné dans chaque pays, dans le respect des législations locales

- Le département **Chirurgie** continuera à fournir des équipements, des instruments, des consommables à usage unique et des implants intraoculaires pour des interventions chirurgicales visant à traiter les problèmes de cataracte, de pathologies vitréo-rétiniennes, de glaucome et de corrections réfractives.
- Le département **Pharmaceutique** combinera la large gamme de médicaments d'Alcon avec des produits sélectionnés de Novartis Ophthalmics (hors Lucentis®). Le département Pharmaceutique intégrera également la gamme de produits en vente libre pour les larmes artificielles et les vitamines oculaires.
- Le département **Contactologie** combinera le portefeuille CIBA VISION de lentilles de contact et de produits d'entretien de lentilles avec le portefeuille de solutions de lentilles de contact leader sur le marché d'Alcon.

«Aujourd'hui est un grand jour pour notre société et pour l'industrie des soins oculaires en général », a déclaré Kevin Buehler, CEO d'Alcon Inc. « Grâce à cette fusion, nous unissons les forces de trois

leaders mondiaux pour créer une entreprise de soins oculaires ayant un portefeuille de produits inégalé, prête à servir nos clients et partenaires de façon unique, en prenant en charge tout le cycle des besoins de troubles visuels et de défauts de réfraction. Alcon bénéficie, à présent, d'un champ d'action plus large, de ressources accrues et de plus nombreuses opportunités de croissance pour réaliser son objectif : être le leader le plus fiable et le plus reconnu dans le domaine des soins oculaires ».

Le développement de nouveaux produits d'Alcon est focalisé sur de nombreux problèmes de santé oculaire, tels que la cataracte, le glaucome, les maladies rétinienne, les défauts de réfraction, les allergies oculaires, la sécheresse des yeux, les infections et les inflammations. Alcon prévoit d'investir près d'environ 4 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années pour encourager la recherche & développement de nouveaux produits de soins oculaires. Il s'agit de l'investissement le plus important de toute l'industrie des soins oculaires. Grâce à Novartis, Alcon pourra également profiter des moyens et ressources des instituts Novartis pour la recherche biomédicale (Novartis Institutes for BioMedical Research, NIBR) afin d'accélérer l'innovation en matière de produits de soins oculaires.

« L'industrie des soins oculaires est portée par les avancées technologiques et les nouveaux produits », a ajouté Kevin Buehler. « En tirant partie de nos capacités collectives de recherche & développement, nous serons mieux positionnés à l'avenir pour répondre aux demandes croissantes en soins oculaires. Par ailleurs, l'importante présence géographique de la nouvelle division Alcon, nous permet d'accéder plus rapidement à des produits de soins oculaires innovants, et, d'autre part de nous associer avec des professionnels en soins oculaires pour améliorer la qualité de vie de personnes à travers le monde entier ».

Les clients restent au cœur des priorités d'Alcon

Pour satisfaire les besoins uniques des ophtalmologistes, chirurgiens, optométristes, opticiens et médecins-spécialistes, un modèle d'organisation est en cours de définition pour tirer profit de la présence géographique actuelle d'Alcon.

Pour assurer une innovation axée sur les clients et l'excellence du service, chaque département disposera de ressources dédiées au niveau international afin de faciliter la prise de décisions stratégiques ainsi qu'au niveau régional et national pour assurer une implantation efficace et ce, sous réserve des dispositions locales concernant l'implication des représentants des salariés. Sous ces mêmes réserves, le modèle commercial d'Alcon continuera d'être appliqué avec des forces de vente spécialisées et un personnel dédié à la commercialisation des produits rattachés à ces trois segments de soins oculaires.. A court terme, il n'y aura pour les clients aucun changement au niveau de leurs interactions commerciales quotidiennes dans la mesure où les systèmes de commande, de soutien aux forces de vente et de service à la clientèle ne changeront pas.

A propos d'Alcon

Forte de son héritage de plus de 65 ans, la société Alcon, leader mondial en matière de soins oculaires, est à présent la deuxième plus grande division du groupe Novartis avec des ventes globales atteignant plus de 9,4 milliards de dollars en 2010. Cette division a été créée par Novartis le 11 avril 2011, à la suite de la fusion entre Alcon Inc et Novartis AG. La nouvelle division d'Alcon combine les portefeuilles de produits, les capacités de commercialisation, la recherche & développement ainsi que le talent d'Alcon, de CIBA VISION et de Novartis Ophthalmics. Aujourd'hui Alcon, basé à Fort Worth, Texas, Etats-Unis, compte plus de 22 000 employés. Les trois départements d'Alcon (Chirurgie, Pharmacie et Contactologie) répondent aux larges besoins des professionnels en soins oculaires et des patients en leur proposant un large éventail de produits. Alcon est présent dans 75 pays et commercialise des produits sur 180 marchés. Pour plus d'informations, consultez www.alcon.com.

A propos de Novartis

Novartis offre des solutions de soins de santé qui correspondent à l'évolution des besoins des patients et sociétés. Axé exclusivement sur les soins de santé, le groupe Novartis offre un portefeuille diversifié pour mieux répondre à ces besoins : traitements innovants, médicaments génériques économiques, vaccins préventifs, outils de diagnostic et produits de santé grand public. Novartis est la seule société occupant une position de leader dans ces domaines. En 2010, les activités continues du groupe ont enregistré des ventes nettes de 50,6 milliards de dollars, et près de 9,1 milliards de dollars (8,1 milliards de dollars hors frais de dépréciation et d'amortissement) ont été investis dans la recherche & développement du groupe. Basé à Bâle, en Suisse, le groupe Novartis emploie près de 119 000 personnes et opère dans plus de 140 pays à travers le monde. Pour plus d'informations, veuillez consulter www.novartis.com.

Décharge de responsabilité

Ces documents contiennent des énoncés prospectifs identifiables par des termes tels que « accélération », « opportunité », « cible », « planification », « attente », des expressions similaires ou l'usage d'un temps grammatical futur, ou par des discussions explicites ou implicites concernant de potentiels nouveaux produits ou concernant de potentielles futurs chiffres d'affaire générés par ces produits ; ou concernant de potentielles opportunités de croissance découlant de la fusion d'Alcon et de Novartis ou l'impact potentiel de la fusion sur Alcon ou Novartis ; ou concernant les potentiels futurs gains et ventes du groupe Novartis ou de l'une de ses divisions comme conséquence de la fusion ou autrement, ou tous potentiels avantages stratégiques, synergies ou opportunités résultant de la fusion attendue ; ou par des discussions des stratégies, plans, attentes ou intentions. Vous ne devez pas accorder une confiance induite à ces énoncés. Ceux-ci reflètent les avis actuels du groupe concernant les événements à venir et impliquent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs qui peuvent considérablement faire diverger les résultats existants de tous résultats, performances ou réalisations futurs, explicites ou implicites contenus dans ces énoncés. Il est impossible de garantir que de nouveaux produits seront soumis ou que leur vente sur un marché sera approuvée ou que ces produits atteindront des niveaux particuliers de chiffre d'affaire. Il ne peut non plus exister de garantie qu'Alcon ou Novartis soit capable de réaliser les avantages stratégiques potentiels ou les synergies et opportunités potentielles à la suite de leur fusion. Il ne peut non plus y avoir de garantie que le groupe Novartis ou que l'une de ses divisions atteigne des résultats financiers particuliers, qu'il s'agisse d'une conséquence de la fusion ou pour une autre raison. En particulier, les attentes de la direction peuvent être affectées par, entre autres, les perturbations nées de la fusion qui compliqueraient le maintien des relations commerciales et opérationnelles et des relations avec les employés clés ; les actions ou retards prévus par la loi ou la réglementation gouvernementale de façon générale ; les résultats inattendus d'essais cliniques, notamment les analyses supplémentaires de données cliniques existantes ou de nouvelles données cliniques inattendues ; la capacité du groupe à obtenir ou à conserver un brevet ou toute autre protection de la propriété intellectuelle ; les problèmes inattendus de fabrication de produits ; les incertitudes concernant les procédures judiciaires réelles ou potentielles, notamment les litiges susceptibles d'entraver la réalisation de la fusion, les litiges relatifs à la responsabilité du fabricant, les litiges relatifs aux pratiques de ventes et de commercialisation, les enquêtes gouvernementales et les conflits afférents à la propriété intellectuelle ; la concurrence en général ; les prix pratiqués par le gouvernement, l'industrie et le grand public et toutes autres pressions politiques ; les incertitudes concernant les séquelles de la récente crise financière et économique mondiale ; les incertitudes concernant les prochains taux de change globaux et les incertitudes concernant la demande à venir de nos produits ; les incertitudes liées au développement de nouveaux produits pharmaceutiques ; l'impact que les facteurs ci-dessus pourraient avoir sur les valeurs attribuées aux actifs et passifs du groupe tels qu'enregistrés dans le bilan consolidé de celui-ci ; et d'autres risques et facteurs mentionnés dans le formulaire 20-F actuel de Novartis AG déposé auprès de l'US Securities and Exchange Commission. En cas de survenue d'au moins un de ces risques ou incertitudes ou de non-pertinence des hypothèses sous-jacentes, les résultats existants peuvent considérablement varier de ceux décrits dans les présentes comme étant anticipés, acceptés, estimés ou attendus. Novartis fournit dans les présents documents les informations dont il dispose à cette date et n'est nullement tenu de mettre à jour les énoncés prospectifs après l'obtention de nouvelles informations, à la suite d'un nouvel événement ou pour toute autre raison

Demandes de renseignements des médias :

Corporate Communications.
o Bettina Maunz (+1-404-384-0067),
bettina.maunz@cibavision.com
o Melissa Mota (+1-817-551-4007),
melissa.mota@alconlabs.com
o Gabrielle Chavers (+1-678-221-7423),

gabrielle.chavers@cibavision.com

Investor questions.

□ Jill Pozarek (+1 212-830-2445), jill.pozarek@novartis.com.